

# GUIDE DE PLAIDOYER

## EAU ASSAINISSEMENT HYGIÈNE



En Collaboration avec



## CONTEXTE

**24%**, le taux d'accès à l'eau potable à Madagascar.

**30%**, le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de base ;

Selon le ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, Rapport de mise à jour/révision du PSEAH ; juillet 2021.

L'accès à l'eau et l'assainissement sont des droits fondamentaux et sont essentiels à la vie quotidienne. La majorité de la population malagasy n'ont pas ou peu d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Pour certaines catégories de la population le plus vulnérable à savoir les femmes, les enfants, les pauvres, les personnes handicapées ou âgées, la réalité est plus affirmée.

À Madagascar, peu de citoyens disposent de services élémentaires d'approvisionnement en eau potable et accès aux infrastructures d'assainissement élémentaires. Ces réalités ont des répercussions sur la division de la charge sexospécifique de travail non rémunéré. Puisque le sexe féminin a pour charge la collecte d'eau dans plus de 80% des ménages n'ayant pas accès à l'eau sur place conduisant à une situation et à une répartition inéquitable et inégale des tâches et des charges ménagères. Le manque d'infrastructure EAH au sein de la communauté prive les femmes et les filles d'un épanouissement et des Droits des femmes. En effet, ce manque a un impact multidimensionnel chez elles : perturbation des études, impacte sur leurs moyens de subsistance et de santé.

Un tiers des ménages soit 32%, où les femmes participent activement à la prise de décision disposent de l'eau potable et semblent relativement plus avantagés en termes de santé que les ménages où seuls les hommes prennent la décision. Ceci se comprendrait par une sensibilité des femmes à la qualité de l'eau qui aide le ménage à avoir accès aux trois principales sources d'eau potable améliorée que sont les bornes-fontaines, les puits à motricité humaine et les robinets dans la cour. Le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement affecte directement la santé, l'éducation, l'emploi, les revenus et l'autonomisation.

Sans oublier les personnes handicapées qui rencontrent de grands défis pour accéder aux services EAH. Bien qu'elles soient minoritaires, le principe de la démocratie condamne l'exclusion et le non-respect des droits des minoritaires au sein de la société. Il en émane que, il est de la responsabilité de l'État de mettre accessibles et appropriés les infrastructures EAH destinées au grand public. De même, dans le foyer familial, la non-adaptation des infrastructures liées au EAH matérialise la discrimination et l'exclusion des personnes handicapées.

Il existe des liens étroits entre la pauvreté, le genre et l'inclusion des personnes handicapées au développement durable. La question de l'assainissement a fait l'objet d'une reconnaissance mondiale et d'engagements concrets pour la première fois en 2002 lors du Sommet mondial sur le développement durable. À cette occasion, les gouvernements ont convenu d'un objectif spécifique consistant à réduire de moitié la proportion de personnes ne disposant pas d'un assainissement de base d'ici 2015. Cet objectif est venu compléter la cible des objectifs de développement durable ODD relative à l'eau potable. Dans le même temps, ces engagements ont souligné le rôle de l'assainissement dans l'amélioration de la santé humaine, dans la réduction de la mortalité infantile et juvénile, de la situation des femmes et des personnes vulnérables en termes de dignité et de sécurité.

Tous les principaux cadres et plans d'action sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement incluent des considérations de genre dans leur champ de vision global. La plupart des "appels à l'action" ou des recommandations comportent un engagement en faveur de l'inclusion du genre. Cela a produit quelques améliorations en matière d'équité entre les sexes et les différents groupes de personnes dans les secteurs de l'eau d'hygiène et de l'assainissement.

La prise en compte de l'égalité de genre, de l'inclusion des personnes vulnérables et handicapées est essentielle dans toute intervention de développement, car :

- Elle est directement liée au développement durable ;
- Elle est un élément essentiel à la réalisation des droits humains de tous ;
- Elle permet aux femmes et aux hommes de jouir des mêmes opportunités, droits et obligations dans toutes les sphères de leur vie quotidienne ;
- Elle permet aux femmes et aux hommes d'avoir un accès égal à l'éducation, d'acquérir une indépendance financière, de partager les responsabilités familiales et d'être libres de toute forme d'intimidation et violence ;

- Elle permet aux femmes et aux hommes d'être en mesure de prendre des décisions qui auront un impact positif sur leur santé et leur sécurité et sur celle des membres de leur famille.

Les retombés négatifs de ce problème d'inégalité à l'accès EAH, à grande échelle, est à l'origine de la pauvreté du pays. Et donc cela devrait être au cœur des redressements du pays pour atteindre un vrai développement attendu. Ce sujet est une préoccupation de la société civile et divers programmes de la communauté internationale œuvrant dans le secteur de l'eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène. L'amélioration de ce contexte relève en grande partie de la responsabilité et de la prise de décision du gouvernement et les autorités. Le gouvernement a la responsabilité de mettre à disposition de tous les services d'assainissement et d'eau potable.

Texte de loi et Document stratégique relatifs à l'EAH et le GEI (la liste ci-après n'est pas exhaustive)

#### **Texte au niveau international :**

- Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination ;
- Convention internationale relative aux Droits des Personnes handicapées ;
- Convention internationale relative aux ;
- Convention internationale sur l'élimination de toute forme de violence à l'égard des femmes.

#### **Texte au niveau national :**

- Constitution de la Quatrième République de Madagascar ;
- Loi n°2007-023 du 20 août 2007 sur le droit et protection des enfants ;
- Loi n°97-044 du 19 décembre 1997 sur les personnes handicapées ;
- Loi n°94-026 du 17 novembre 1994 portant code de protection sociale ;
- Code de l'eau, loi n°98-029 du 20 janvier 1999 ;
- Code pénal du 17 juin 1972 avec la mise à jour du 31 mars 2005.

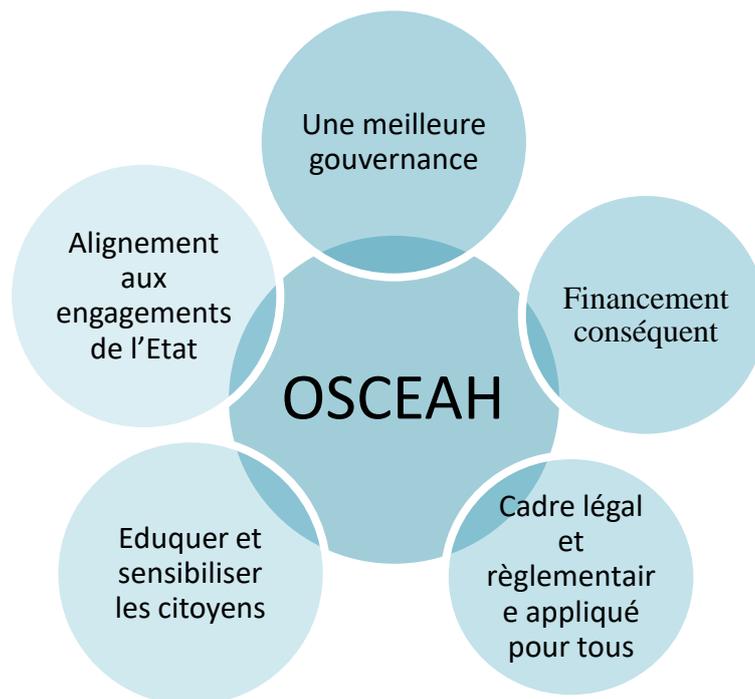
## **Documents stratégiques :**

- Deuxième rapport de Madagascar pour l'examen national volontaire sur les objectifs de développement durable 2021 ;
- Comprendre et favoriser l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion dans le travail sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH). Wateraid, 2018 ;
- Politique d'égalité de genre et d'équité sociale (GSE), HELVETAS, décembre 2018 ;
- Guide des Ressources : Intégration du genre dans la gestion de l'eau, Gender and Water Alliance et PNUD, novembre 2006 ;
- Intégrer la dimension de genre dans le développement de clusters, ONUDI et Trade Investment Innovation, 2019
- Feuille de route Madagasikara Madio 2025, ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, octobre 2019 ;
- Politique, handicap, genre et âge, Humanité et Inclusion, année 2018 ;
- Profil genre pays république de Madagascar, cadre politique et stratégique de promotion du genre, BAD, 2017-2021 ;
- Guide à inclure les enfants handicapés dans l'action humanitaire ;
- L'eau, l'assainissement et l'hygiène, une voie pour réaliser l'égalité des genres et renforcer le pouvoir des femmes et des filles, WATERAID ;
- Plan national d'Inclusion du Handicap (PNIH) Madagascar 2015-2019.

## Qui nous sommes ?

OSCEAH est une Société Civile qui a été créée en 2015 à Madagascar et qui est depuis un acteur majeur puisqu'elle est devenue une force d'interpellation et de proposition dans le domaine de l'EAH.

## Nos Positions pour le domaine EAH



**Notre vision :**

A travers ses engagements la vision de l'organisation est d'atteindre un environnement décent respectant la dignité de toute la population à travers un accès durable et inclusif à l'EAH.

**Notre mission :**

SCEAH entreprend beaucoup d'effort pour contribuer à un changement positif en matière de gouvernance dans le secteur EAH tout en fixant l'objectif d'un développement humain durable et une réduction de la pauvreté.

**Responsabilité des Sociétés Civiles en matière de développement du secteur EAH :**

La société civile, qui est partie prenante pour améliorer la situation notamment en faisant des actions de plaidoyer. Un facteur qui pousse l'Etat à réagir et à faire des efforts afin que le développement équitable et durable se réalise dans l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour tous.

## Apport du guide :

Aider les membres de l'OSCEAH et leurs partenaires à être :

- Plus stratégiques dans leur plaidoyer et
- Plus efficaces pour obtenir les changements.

## Objectif du guide :

Fournir une prescription axée sur la façon de faire le plaidoyer dans le contexte malgache, concernant le secteur de l'Eau, de l'Assainissement, de l'Hygiène ;

Proposer des approches de la planification de l'action de plaidoyer qui aideront à analyser le contexte et à développer une stratégie de plaidoyer appropriée et efficace ;

Aider à formuler la demande politique et à choisir l'approche qui s'offrent aux membres de l'OSCEAH et à leurs partenaires et celles qu'ils ont adoptés.

- Section I : introduit les notions de base en plaidoyer et les concepts en genre, équité, inclusion du secteur Eau, Assainissement et Hygiène ;
- Section II : comprendre d'une manière simplifiée l'intégration du genre, équité et inclusion dans l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène ;
- Section II : Explique d'une manière concrète comment agir pour l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

## Section I : Notion de base

### 1. Qu'est-ce que le plaidoyer ?

Le plaidoyer est un processus planifié d'influence en vue d'obtenir un résultat spécifique, il peut s'agir de représenter les besoins et les intérêts de groupes défavorisés et marginalisés auprès de ceux qui ont le pouvoir de faire ou d'influencer un changement.

Le plaidoyer est donc toute défense, en faveur d'une personne, d'une opinion, d'une cause qui cherche à mobiliser l'opinion publique en leur faveur, en faisant connaître leurs besoins et leurs difficultés. Ceci afin d'améliorer et de développer les intérêts publics.

Les 3 éléments suivants sont indispensables dans une activité de plaidoyer :

- Avoir quelque chose à dire ;
- Avoir quelqu'un à représenter (groupes d'individus marginalisés...) ;
- Un endroit où le dire.

#### a) Différence entre lobbying et plaidoyer

	Lobbying	Plaidoyer
Définition	Le lobbying est généralement d'essayer d'influencer la législation.	Le plaidoyer couvre un éventail beaucoup plus large d'activités qui peuvent inclure ou non le lobbying.
Lien et Rapport	Le lobbying implique toujours le plaidoyer	Le plaidoyer n'implique pas nécessairement le lobbying.

Exemple : un groupe peut organiser un sit-in de grève pour empêcher l'augmentation du prix de l'eau au seau.

Les fontainiers cessent de hausser le prix du seau d'eau à sa distribution. Si cette action n'aboutit pas, le groupe peut alors demander au conseil municipal d'adopter une ordonnance interdisant la vente du litre d'eau au prix contesté. Cette action, qui vise à influencer la législation, est du lobbying.

Presque tous les changements sociaux ont commencé par un plaidoyer sans lobbying, mais se sont terminés par d'importants efforts de lobbying. Le lobbying ne représente qu'une petite partie de l'action sociale menée par les organisations.

Des mouvements comme ceux pour les droits des citoyens comprenaient des sit-in, des marches et d'autres formes de protestation, qui ont été défendus par des groupes de pression.

Finalement, ce plaidoyer a conduit à la promulgation d'une loi sur les droits civils, grâce à un lobbying intensif.

Ce type d'action citoyenne a été mené à plusieurs reprises au fil des ans par des groupes de citoyens œuvrant pour la protection des droits l'Homme. Au départ, tous ces groupes combinaient un large éventail d'activités de défense des droits sans recourir au lobbying.

Le lobbying a été utilisé ultérieurement pour obtenir le changement nécessaire dans les politiques publiques.

## 2. POUVOIR, POLITIQUE, PLAIDOYER

### a. Qu'est-ce que la politique ? Les politiques ? Et le politique ?

	La politique	Les politiques	Le politique
Définition	La politique se réfère aux processus par lesquels des individus accèdent à des fonctions de gouvernance par la voie d'une élection, pour occuper différentes fonctions dans des gouvernements, des associations ou d'autres organisations, et inclut les structures et les activités qui y sont reliées. C'est le plus souvent cette définition du mot « politique » à laquelle on pense.	Les politiques sont, des règles de fonctionnement qui s'établissent au sein de gouvernements (politiques publiques) et d'organisations (ex. : politique de rémunération, politique de prévention du harcèlement) afin d'assurer la mise en œuvre de leurs décisions.	Le politique se réfère à l'interaction de toutes les formes de pouvoir qui se créent lorsqu'il existe des relations humaines. Il témoigne donc de la capacité d'individus ou de groupes à en influencer d'autres. Selon cette définition, tout le monde est politique et a le potentiel d'influencer ce qui arrive dans sa vie, sa communauté et son pays.

## **b. Qu'est-ce que le pouvoir ?**

Le pouvoir est l'habileté à faire des réalisations ou à influencer ce qui a été créé ou est en cours de création. Il existe **différentes interprétations du pouvoir**. Par exemple, certains le verront comme une capacité d'équilibre entre les personnes et leur environnement, équilibre qui mise sur les rapports d'interdépendance.

Il peut également être conçu de manière collective lorsque les individus agissent ensemble dans le but de surmonter leurs obstacles communs et de réaliser un changement social.

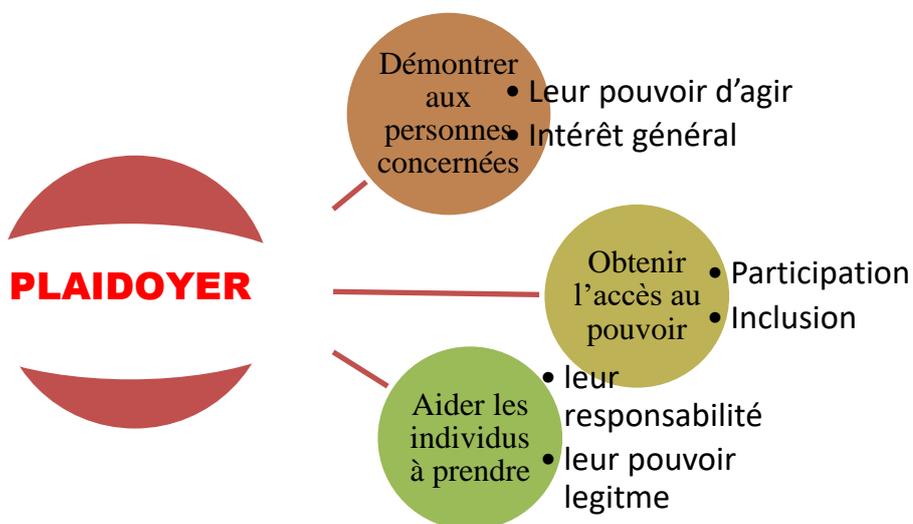
Ces représentations du pouvoir rejoignent celles aperçues dans les cultures occidentales où sont valorisés le contrôle de l'environnement, la maîtrise de soi ou des autres ainsi que le développement des compétences individuelles, afin d'accéder à une place où l'on peut exercer une domination quelconque sur le plan social et professionnel (verticalité et hiérarchie). Ces conceptions diversifiées du pouvoir peuvent mener à des pratiques différentes du plaidoyer.

Le pouvoir détermine qui prend les décisions et quelles décisions sont prises. Les types de pouvoir que nous voyons le plus souvent sont le pouvoir économique, le pouvoir des autorités et le pouvoir de la force. D'autres formes de pouvoir existent, telles que la légitimité ; les connexions ; les informations ou l'expertise. Dans ce sens, tout le monde a un certain pouvoir. Nous avons aussi plus de pouvoir collectivement qu'en tant qu'individus. Il peut arriver que les personnes jouissant d'un pouvoir ne puissent pas l'utiliser ou ne reconnaissent pas leur pouvoir légitime.

Le plaidoyer utilise le pouvoir et l'influence pour persuader d'autres personnes qui ont généralement plus de pouvoir et d'influence en termes d'argent, de force et d'autorité, dans le but réaliser ce qui est souhaité.

Les relations de pouvoir ne sont pas nécessairement de type gagnant-perdant, c'est à celui qui œuvre de s'assurer d'être dans un rapport gagnant-gagnant !

### c. La relation entre le plaidoyer et le pouvoir



### d. Comprendre ses propres pouvoirs et sa capacité d'influence

Comprendre nos propres ressources de pouvoir est une étape essentielle vers le renforcement de notre capacité à agir. Notre influence dépend du pouvoir que nous avons, mais aussi de celui que les décideurs pensent que nous avons. Une grande partie des actions de plaidoyer est perdue, car nous ne savons pas reconnaître l'influence que ceux qui sont au pouvoir nous permettent d'avoir.

L'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (FFOM — SWOT en anglais) présentes au sein des organisations ou groupements où nous sommes peut aider à reconnaître et à consolider notre pouvoir.

#### Les dangers à éviter avec le pouvoir

**Les promesses en l'air.** Il faut s'assurer de faire des promesses réalisables. Sinon, on perd la confiance et l'intérêt de notre audience à notre cause.

**L'abus de privilège ou de pouvoir.** Éviter de demander des privilèges particuliers pour soi ou pour notre organisation ; on pourrait être accusé d'abus de pouvoir.

**L'utilisation de la force.** Ce procédé est à l'image des oppresseurs. Ce n'est donc pas une solution pour obtenir ce que l'on veut.

**De fausse déclaration de légitimité et de représentation.** Il faut s'assurer qu'on représente bien comme il faut ceux au nom de qui on s'exprime devant les décideurs.

**De mauvaises recherches et une interprétation erronée ou biaisée des données.** Il est nécessaire de s'assurer de la fiabilité des données qu'on présente, sans quoi on peut perdre notre crédibilité.

**e. Types de pouvoirs et leurs caractéristiques en rapport avec le plaidoyer**

TYPES DE POUVOIR	CARACTERISTIQUES	EXEMPLES
Économique	Argents ou biens	› Des gens achètent ou arrêtent d'acheter les produits d'un certain magasin ou d'une société en particulier. › Des donateurs menacent de réduire une contribution.
Autorités	Positions officielles pour prendre des décisions	› Un juge condamne un voleur à payer une amende. › Un décideur politique local approuve ou non la construction d'une école.
Pouvoir coercitif	Usage de la peur / des contraintes	› Une personne en position d'autorité menace un employé de le renvoyer s'il dénonce une situation inacceptable. › Une bande armée intimide et blesse des gens durant les élections.
Pouvoir de connexion	Personnes que nous connaissons	› Un élu que vous connaissez adhère, par conviction, à votre organisation, instigatrice du plaidoyer. › Une personne de votre entourage vous met en contact avec quelqu'un qui pourrait significativement faire avancer votre démarche de plaidoyer.
De légitimité	Personne ou organisation reconnue comme pouvant parler au nom des autres	› Un représentant syndical est élu. › Une personne d'expérience est reconnue au sein d'une communauté ou d'un groupe de professionnels.

Du travail en réseau	Groupes structurés de personnes ou d'organisations assurant une complémentarité des forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Une communauté est mobilisée pour faire un plaidoyer afin d'apporter un changement.</li> <li>› Des liaisons sont entretenues avec d'autres organisations.</li> </ul>
De réputation	Personnes ou organisations respectées ou non	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Un organisme est respecté ou craint, comme le gouvernement ou les autorités policières.</li> <li>› Une personne qui soutient ouvertement une cause est populaire auprès du public.</li> </ul>
D'information / expertise	Compréhension, information et expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Un groupe d'experts émet un avis.</li> <li>› Des personnes s'expriment sur la réalité du terrain.</li> </ul>
Spirituel / d'identité	Religion et spiritualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Une communauté religieuse défend une cause.</li> <li>› Un leader spirituel rassemble un groupe.</li> </ul>
De culture/ De tradition	<p>Systeme de croyances et</p> <p>Comportement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Une communauté ethnoculturelle développe son propre réseau d'entraide adapté.</li> <li>› Le fort engagement d'un groupe envers la famille et la Communauté est bien perçu.</li> </ul>
De service/ D'engagement	Désir d'aider les autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Des bénévoles donnent du temps à une organisation.</li> <li>› Des professionnels s'engagent socialement pour une cause.</li> </ul>

### 3. Concepts Clés :

**Équité** : c'est un principe de justice qui consiste à faire respecter les droits fondamentaux des citoyens sans discrimination de genre, de capacité et de faculté de chaque individu pour jouir de ses droits. Des mesures et des moyens spécifiques doivent être entrepris enfin que l'équité soit établie.

**Inclusion** consiste à impliquer et faire participer pleinement tous les citoyens dans l'accès et le service à l'eau, assainissement et hygiène.

**Marginalisation** est un processus qui rend les besoins de certaines personnes moins visibles, leur parole absente des prises de décisions et qui conduit au partage inéquitable des ressources du fait de cette discrimination. (Source French equality toolkit WaterAid).

**Genre** fait référence aux rôles et responsabilités construits par la société et attribués aux femmes et aux hommes dans une culture et dans un espace donné. Ils subissent l'influence des perceptions et des attentes découlant de facteurs culturels, politiques, environnementaux, économiques, sociaux, religieux, mais aussi des coutumes, de la loi, de la classe sociale, de l'ethnicité, de préjugés individuels et institutionnels. Les attitudes et les comportements des genres sont appris et peuvent être modifiés, contrairement aux caractéristiques qui sont liées au sexe, défini à la naissance et qui ne peut pas changer.

**Handicap** est un problème de santé physique, sensorielle, intellectuelle ou mentale qu'une personne a depuis sa naissance ou survenue à l'issue d'une blessure, d'un accident ou d'autre raison. (Source French equality toolkit WaterAid)

**Vulnérabilité** est l'incapacité d'un individu ou d'une couche de la

population à faire face à un risque et aux chocs. La nature et le degré de vulnérabilité dépendent des types de risques/chocs ainsi que la résilience des individus ou de certaines populations pour y faire face.

Typologie de la vulnérabilité :

- a. Vulnérabilité liée à la pauvreté ;
- b. Vulnérabilité à l'âge : Enfant, jeune, personnes âgées ;
- c. Vulnérabilité au genre ;
- d. Vulnérabilité à l'état de santé ;
- e. Vulnérabilité à l'état physique, sensoriel et/ou mental : personnes en situation d'handicap ;
- f. Vulnérabilité à la position et aux statuts sociaux : les minorités ;
- g. Vulnérabilité aux situations d'urgence : groupe victime des aléas naturels, politiques, socio-économiques, etc.

## Section II : l'intégration de genre, équité et inclusion dans l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène

### 1. Enjeux de l'intégration du genre, de l'équité et inclusion dans l'accès à l'eau, l'assainissement et hygiène

L'analyse du genre, des personnes marginalisées permet l'identification et la déconstruction des stéréotypes liés aux catégories d'individus, ainsi que le questionnement des normes sociales et économiques qui conditionnent les rapports entre les sexes (hétérosexualité, patriarcat, domination, productivisme...) et qui contribuent à reproduire les inégalités. Elle permet de mettre en évidence les rapports de pouvoir et les inégalités entre les hommes ainsi que leurs répercussions sur l'aptitude et les possibilités de participation au développement de chacun.

Notre objectif en tant que société civile est d'appliquer l'égalité de tous à l'accès au service de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Chaque citoyen a de besoins différents pour bénéficier l'accéder à l'EAH. D'autres ont besoins de plus de mesure spécifique et de moyen particulier pour y arriver en raison de leur identité, de leur lieu de résidence, de leur croyance ou culture. La loi impose l'accès sans discrimination de tous aux services de base. La valorisation de ces concepts garantit la chance de chacun pour faire valoir ses droits dans le service de l'eau, assainissement et hygiène. Et si on veut que notre plaidoyer bouscule à la détermination des décideurs pour inclure des programmes favorisant l'accès des personnes vulnérables à l'eau, assainissement et hygiène ; il est nécessaire de savoir le genre et d'intégrer l'équité, l'inclusion dans l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

#### a. Le genre, équité et inclusion, approche du développement et outil de transformation sociale

L'approche de genre vise l'égalité des droits et son application dans les faits, aux opportunités d'accès et de contrôle des ressources par tous types de personnes. Ceci inclut l'égalité entre les sexes dans le domaine de la participation décisionnelle et politique, ainsi que la valorisation et la reconnaissance sociale et économique des rôles et contributions de tout individu dans les sphères privée et publique. Cette approche vise une société plus juste et plus égalitaire, privilégie un développement centré sur l'humain, des relations égalitaires entre les

personnes et un développement durable et solidaire. L'atteinte de ces objectifs passe obligatoirement par l'éradication des préjugés et des stéréotypes sexués qui constituent autant de barrières à l'égalité et l'équité, et par une redéfinition des rôles « traditionnellement » attribués aux femmes et aux hommes dans la société.

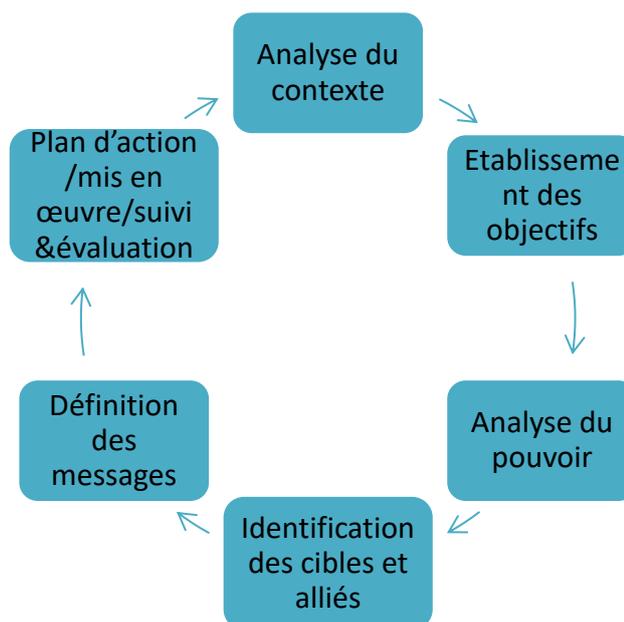
## 2. Étapes d'Intégration du genre, Équité & Inclusion dans le secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène

La mise en œuvre de l'approche est une condition de l'efficacité et de la viabilité des actions de développement, mais son objectif politique et de transformation sociale va bien au-delà d'un simple utilitarisme économique. La considération du genre, des personnes vulnérables et en situation de handicap permettent l'accès à *l'empowerment* qui signifie émancipation, renforcement des capacités, autonomie, prise de pouvoir.

ÉTAPES	ACTIVITÉS	OBJECTIFS	CIBLES	RÉSULTATS
I	Renforcement des capacités	Compréhension des droits en EAH	Communautés surtout les PV et les PH et les acteurs EAH	Respect des droits EAH
II	Collaboration des acteurs EAH et les PV	Recueil des données	Communauté marginalisée	Service EAH inclusif
III	Plaidoyer	Droit fondamental lié au EAH	Les Gouvernants	Accès pour tous aux services EAH
IV	Sensibilisation	Redevabilité et suivi de service EAH respectant le droit de chaque citoyen.	Les Gouvernants	Prise de décision et de responsabilité des gouvernants

## Section III : Agir pour l'accès de tous à l'eau, à l'assainissement et l'hygiène

### 1. Étapes du plaidoyer



#### a- Comment faire l'analyse du contexte et du problème ?

L'élaboration et le développement d'une stratégie de Plaidoyer nécessite une compréhension approfondie de l'environnement socio politique, économique et culturel de la localité à laquelle s'inscrit les problèmes. Il s'agit de réunir les données quantitatives et qualitatives relatives aux sujets à influencer.

L'analyse du contexte et des problèmes se fera de façon participative pour établir un consensus au sein du groupe de travail. En effet, chaque membre du groupe aura l'occasion de partager et de transmettre ses connaissances et apprendre celles des autres. Cette analyse vise à utiliser des données probantes et des connaissances du thème à traiter pour mieux comprendre et cibler l'action de plaidoyer.

Dans tous les programmes liés à WASH, l'analyse du GENRE permettra de déterminer les rôles joués par les différentes catégories de personnes : Hommes, Femmes, filles, garçons....

Outils : cf. annexe

- Chronologie des évènements (ligne du temps)
- Analyse PESTEL (Page 25)
- Analyse SWOT (Page 26)
- Cartographie des acteurs (Page 26-27)
- Arbre à problème (Page 28)
- QOQQCP (Page 29-30)
- Matrice des besoins / craintes (Page 31)

### **b- Comment déterminer son objectif de plaidoyer ? cf. outil de détermination des objectifs**

L'action de Plaidoyer consiste à obtenir des changements graduels issus des décisions politiques et financières dans le court terme et afin d'atteindre après un but plus large sur le long terme.

La détermination de l'objectif de plaidoyer applique l'approche SMART ; laquelle repose sur l'identification de ce qui peut être réalisé assez rapidement. Cette approche sera considérée tout au long du processus de plaidoyer.

Outil : cf. annexe

- Approche SMART (Page 31)
- Arbre à solution (Page 32)

### **c- Comment faire l'analyse du pouvoir**

Le pouvoir inégal figure parmi les causes de souffrance et de pauvreté de la population. Cette inégalité se manifeste de différentes manières d'où la nécessité des actions de plaidoyer pour améliorer ou changer même les normes sociales qui affectent la vie de la population.

L'analyse du pouvoir permettra d'avoir une compréhension plus complète des relations de pouvoir en jeu afin que la Société civile identifie et élabore des stratégies appropriées pour réaliser le plaidoyer.

Ainsi l'analyse du pouvoir consiste à répondre aux diverses questions suivantes :

- De qui est la voix qui essaie de se faire entendre : Acteurs, Organisations, Institutions ??

- Auxquels niveaux les voix essaient de se faire entendre et dans quel contexte ?
- Quel changement cherche – t –on à obtenir ? Et quelles sont les dimensions de genre de ces relations de pouvoir ?
- Quelles approches stratégiques sont utilisées pour répondre aux questions ci-dessus ? Il faut noter qu'il n'y a pas de solutions uniques pour transformer les relations du pouvoir. Souvent, nous avons besoin d'agir à plus d'un niveau et adresser plus d'une dimension de pouvoir en même temps pour apporter un changement pérenne.

Outils : annexe

- Cartographie des parties prenantes (Page 33)
- Influence mapping (Page 34)
- Le graph-XY (Page 35)
- Diagramme de chapatis (Page 35)

#### **d- Comment identifier ses cibles et ses alliés ?**

Cette partie consiste à identifier toutes les parties prenantes pouvant aider à atteindre les opportunités du plaidoyer. Il est important d'avoir des personnes qui soutiendront les efforts du groupe et appuieront dans l'élaboration de la stratégie.

Dans cette identification ; il faut connaître aussi ceux qui pourront entraver l'atteinte des résultats et qui ne partagent pas les mêmes objectifs.

Ainsi, il s'agit d'une part de réfléchir sur les personnes et/ ou Organisations déterminantes ayant de bonnes expertises et qui pourraient influencer les décideurs et d'autre part de bien connaître la ou les personnes à qui on va s'adresser.

Outil : cf. Annexe

- Cartographie des parties prenantes (page 33)

#### **e- Comment définir le message ?**

La réussite du plaidoyer sera conditionnée par la qualité du message à élaborer et à transmettre. Pour cela il faudrait bien le rédiger. Le message devra –t- être court, clair, précis et bien ciblé. Le message suivra et remplira les principes SMART. Il faut éviter de faire un étalage de connaissance. Son contenu comportera :

- *Des arguments rationnels* : utiliser des faits ou des données prouvés ;
- *Des arguments émotionnels* : utiliser des récits et des photos évocateurs ;
- *Des arguments éthiques* : utiliser une approche fondée sur le droit.

Outil : cf. Annexe

- Dix règles d'or d'un message percutant (page 36)

#### **f- Comment élaborer un plan d'action d'un plaidoyer ?**

La réalisation d'une action de plaidoyer en vue d'atteindre l'objectif SMART devra être précédé par l'élaboration d'un plan de travail bien ciblé. Dans cette étape il est important de considérer et prendre en compte les éléments suivants :

- Faire un inventaire des ressources disponibles pour mieux élaborer une stratégie adaptée aux compétences du groupe
- Maîtriser les objectifs SMART et les requêtes
- Tenir compte des sujets genres, équité et inclusion
- Choisir un bon messenger engage, ayant une attitude de vouloir et une capacité de convaincre
- Considérer la disponibilité des uns et des autres
- Veiller à ce que tous les membres du groupe se sentent concernés et capables de présenter leurs idées.

#### **g- Comment faire pour mobiliser les ressources pour un plaidoyer ?**

La mobilisation des ressources est une composante fondamentale de l'exécution d'un programme ou projet et de son impact. Il s'agit d'acquiescer un ensemble de moyens pour mettre en œuvre le plan d'action. Elle va au-delà de la levée de fonds. Il s'agit d'obtenir diverses ressources auprès d'une multitude de partenaires, par différents moyens.

La stratégie de mobilisation des ressources repose sur trois aspects, à savoir la projection des ressources nécessaires, le marketing des actions planifiées et le développement des partenariats avec les nouveaux fournisseurs de ressources.

Outil : cf. annexe

- Tableau des mobilisations des ressources (page 36-37)

## **h- Comment faire un suivi et une évaluation du plaidoyer ?**

À un moment donné, il est important de connaître l'avancement du plan de plaidoyer, de réajuster ou affiner la stratégie et de documenter les acquis, et succès. Ceux-ci ne pourraient se faire qu'à travers la mise en place d'un système de Suivi – évaluation. En effet, ce dernier permettra de vérifier l'efficacité du processus de l'action de plaidoyer. Les résultats bien formulés constituent le garant de la réussite de l'efficacité du plan de suivi –évaluation. Il veillera à produire trois engagements :

- L'extrant : Bien, équipement ou service qui résultent de l'action de développement. Le terme peut s'appliquer à des changements induits par l'action qui peuvent conduire à des effets directs ;
- Le résultat : Extrant (produit), effet (réalisation) ou impact (escompté ou non positif ou négatif) d'une action de développement ;
- L'impact : Effet à long terme, positif ou négatif, primaire ou secondaire, intentionnel ou non, induit de façon directe ou indirecte par une action de développement.

## Conclusion

Ce sont les décideurs qui ont le pouvoir d'apporter des changements. L'impact du plaidoyer sur les politiques n'est pas entre les mains de tout un chacun - l'influence dépend de l'espace de débat politique et public. Penser et agir stratégiquement peut vraiment aider. Le travail de plaidoyer stratégique signifie également qu'il faut suivre et évaluer, de façon régulière, les résultats des efforts d'influence sur les politiques. Si cela s'avère nécessaire, il faut adapter les stratégies afin d'avoir un impact plus important.

Le guide de plaidoyers ici présents devrait aider ainsi les acteurs dans le secteur WASH d'influencer les efforts en faveur du droit des femmes et des personnes handicapées répondant à cet effet à la prise en compte du genre, l'équité et l'inclusion dans le domaine WASH.

# ANNEXE

## ANALYSE DU CONTEXTE

### OUTIL 1 : LIGNE DU TEMPS

Identifiez sur une ligne du temps les principaux événements récents (derniers mois ou années) qui ont influencé le contexte dans lequel le problème se pose. Ces événements peuvent inclure, par exemple, une augmentation du prix des denrées alimentaires, une élection ou encore une crise économique ou sanitaire. Assurez-vous également d'inclure les actions ou les autres démarches de plaidoyer similaires aux vôtres qui ont déjà été menées ; vous n'êtes peut-être pas les premiers

### OUTIL 2 : ANALYSE PESTEL

Ce schéma d'analyse est un outil de planification stratégique qui permet d'examiner le contexte de la campagne. Il porte sur les facteurs externes, politiques, économiques, sociaux, technologiques, environnementaux et législatifs/ juridiques susceptible d'avoir des incidences sur la campagne.

#### Indications pratiques pour l'analyse PESTEL :

Les facteurs politiques sont ceux de la vie politique, dans le contexte de la campagne, à tous les niveaux pertinents pour la campagne. Par exemple, y a-t-il un risque que des politiciens ultraconservateurs opposés à la reconnaissance des droits des femmes gagnent des sièges supplémentaires au parlement national ? Ou existe-t-il des possibilités de vaincre la résistance des décideurs locaux en obtenant l'appui de forces politiques nationales ou internationales ?

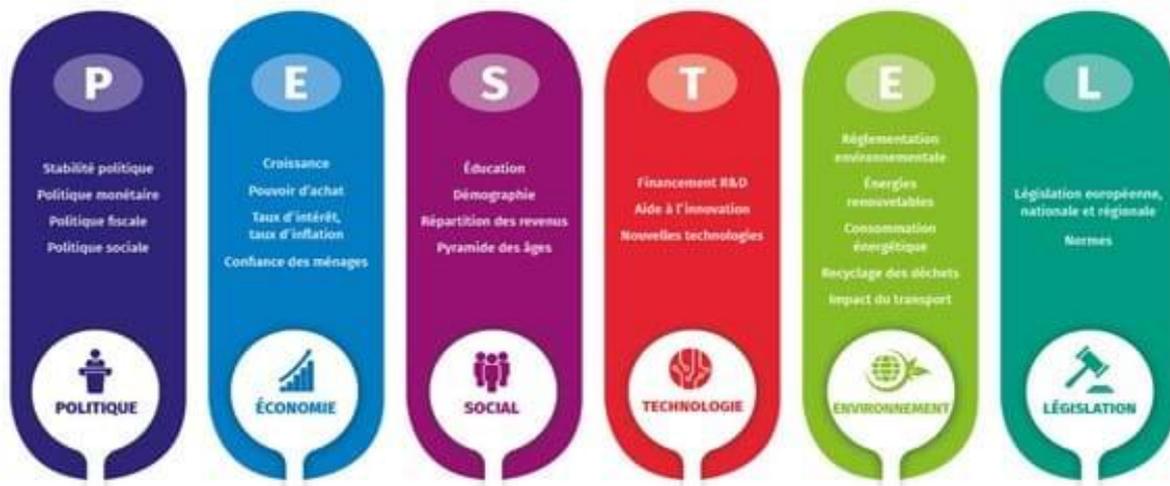
Les facteurs économiques peuvent comprendre les problèmes liés à la pauvreté, au développement économique et à l'accès aux ressources, ainsi que leurs différents effets sur les femmes et les hommes.

Les facteurs sociaux comprennent les opportunités et les défis en rapport avec les distinctions sociales sur les fondées sur la culture, la religion, la classe sociale ou la caste, ainsi que les rôles attribués aux deux sexes et les stéréotypes de genre.

Les facteurs technologiques comprennent la disponibilité des technologies de l'information et des communications (TIC) pour la campagne et la mesure dans laquelle les publics cibles en font usage.

Les facteurs législatifs/juridiques font référence aux lois et à l'application des lois ayant trait au problème visé par la campagne et de manière plus générale à la violence à l'égard des femmes et aux droits des femmes.

Les facteurs environnementaux sont ceux qui ont trait au milieu naturel, tels que les effets des changements climatiques, qui peuvent avoir un impact sur la violence à l'égard des femmes. Les catastrophes naturelles, par exemple, peuvent causer des déplacements massifs de population qui accroissent les risques de violence à l'égard des femmes.



### OUTIL 3 : ANALYSE SWOT

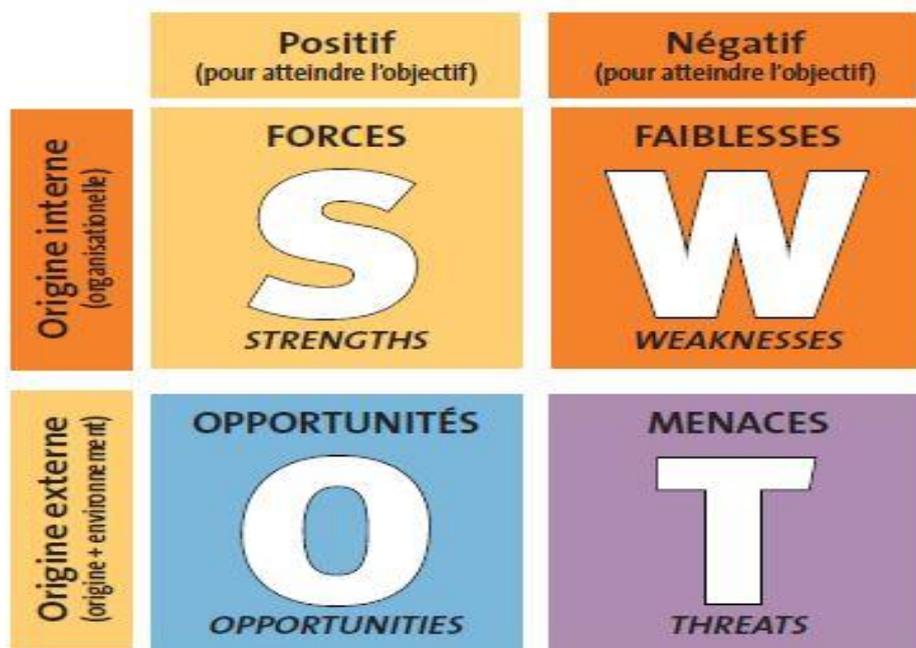
À l'aide de l'analyse SWOT qui est un outil de diagnostic stratégique reconnu, identifiez les forces et les faiblesses de votre groupe ou de votre organisation (contexte interne), ainsi que les opportunités et menaces qui appartiennent au contexte externe dans lequel s'inscrit votre démarche. Cette analyse vous permettra de consolider votre pouvoir, d'identifier des voies d'innovation ou des solutions pour votre plaidoyer.

Les **forces** sont les aspects positifs sur lesquels vous pouvez bâtir votre démarche.

Les **faiblesses** sont les aspects manquants ou pour lesquels des marges d'amélioration importante existent.

Les **opportunités** sont les possibilités extérieures positives dont vous pourrez éventuellement tirer profit, dans le contexte des forces et des faiblesses actuelles.

Les **menaces** sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures qui peuvent empêcher ou limiter le développement du programme.



Après l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces, il faut synthétiser les informations en répondant aux questions du tableau ci-dessous.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Comment les maximiser ?</li> <li>› Comment les utiliser pour maîtriser vos faiblesses ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Comment les minimiser ?</li> <li>› Comment corriger celles qui risquent d'engendrer des menaces ?</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Comment les maximiser ?</li> <li>› Comment utiliser vos forces pour en tirer profit ?</li> <li>› Comment en tirer profit pour corriger vos faiblesses ?</li> <li>› En quoi permettent-elles de minimiser les menaces ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Comment les minimiser ?</li> <li>› Comment utiliser vos forces pour les réduire ?</li> </ul>

#### OUTIL 4 : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

Il s'agit d'identifier l'ensemble des acteurs en lien avec l'action ; d'examiner leurs rôles respectifs, les intérêts en jeu, leur capacité à participer ou à freiner le projet, d'estimer le degré de collaboration ou les frictions potentielles entre les différentes parties.

**On distinguera :**

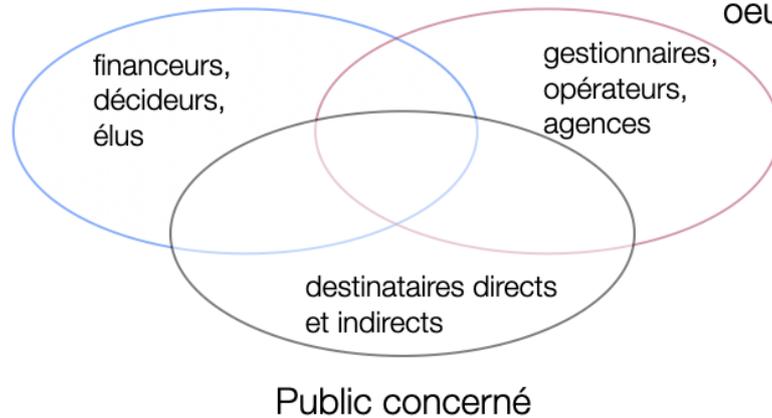
- Les parties prenantes primaires directement concernées : publics, cibles ou bénéficiaires ;
- Les parties prenantes secondaires indirectement touchées ;
- Les parties prenantes clés, incontournables pour le processus de changement.

**Questions clés**

- Qui sont les parties prenantes ?
- Quel est leur profil ?
- Quels sont les intérêts en jeu ?
- Quelles sont les relations entre chaque partie prenante ?
- Qui est prêt/opposé au changement ?
- Quels bénéfices en seront retirés par les unes et par les autres

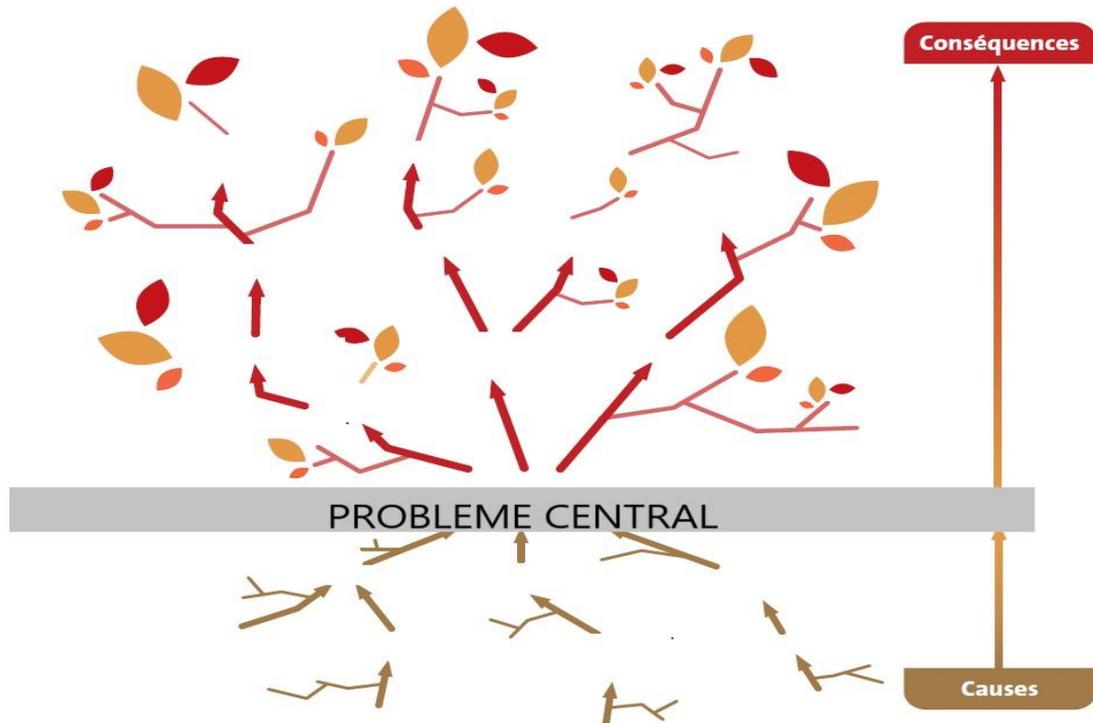
Autorités publiques

Acteurs de la mise en  
oeuvre



## OUTIL 5 : L'ARBRE À PROBLÈMES

L'exercice de l'arbre à problèmes et de l'arbre à solutions permet de comprendre les racines profondes d'un problème et ses conséquences afin d'identifier les solutions les plus appropriées pour le résoudre. Cet outil aide également à préciser les priorités du plaidoyer. Assurez-vous d'impliquer les membres de la communauté concernés par le problème dans cet exercice : c'est la clé pour identifier des solutions durables.



## OUTIL 6 : QQQQCCP

Le QQQQCCP (quoi, qui, où, quand, comment, combien, pourquoi), appelé aussi méthode du questionnement est un outil d'aide à la résolution de problèmes comportant une liste quasi exhaustive d'informations sur la situation.

Très simple d'utilisation, le QQQQCCP s'utilise également dans diverses configurations telles que l'élaboration d'un nouveau processus ou encore la mise en place d'actions correctives.

C'est un outil adaptable à diverses problématiques permettant la récolte d'informations précises et exhaustives d'une situation et d'en mesurer le niveau de connaissance que l'on possède. Elle s'intègre parfaitement dans diverses démarches permettant entre autres :

- de définir un processus ou de rédiger une procédure ;
- de préparer un rapport ;
- de donner les lignes directrices pour le lancement d'un plan d'action (PDCA) ;
- d'élaborer un diagnostic ;
- de déployer un 5S ;
- d'animer un brainstorming.

La méthode de questionnement QQQQCCP permet de décrire une situation en répondant aux questions d'une manière générale.



QQOQCCP	Description	Questions à se poser	Cibles
<b>Quoi ?</b>	Description de la problématique, de la tâche, de l'activité	De quoi s'agit-il ? Que s'est-il passé ? Qu'observe-t-on ?	Objet, actions, procédés, phase, opération, machine...
<b>Qui ?</b>	Description des personnes concernées, des parties prenantes, des intervenants	Qui est concerné ? Qui a détecté le problème ?	Personnel, clients, fournisseur...
<b>Où ?</b>	Description des lieux	Où cela s'est-il produit ? Où cela se passe-t-il ? Sur quel poste ? Quelle machine ?	Lieux, atelier, poste, machines...
<b>Quand ?</b>	Description du moment, de la durée, de la fréquence	Quel moment ? Combien de fois par cycle ? Depuis quand ?	Mois, jour, heure, durée, fréquence, planning, délais...
<b>Comment ?</b>	Description des méthodes, des modes opératoires, des manières	De quelle manière ? Dans quelles circonstances ?	Moyens, fournitures, procédures, mode opératoire...
<b>Combien ?</b>	Description des moyens, du matériel, des équipements	Quel coût ? Quels moyens ? Quelles ressources ?	Budget, pertes, nombre de ressources...
<b>Pourquoi ?</b>	Description des raisons, des causes, des objectifs	Dans quel but ? Quelle finalité ?	Action corrective, préventive, former, atteindre les objectifs...

## OUTIL 7 : MATRICE DES BESOINS / CRAINTES / INTÉRÊTS

L'outil aide à comprendre : les perceptions, craintes, intérêts, besoins, etc. des acteurs en conflit pour des potentielles portes d'entrée. On peut par exemple constater que les parties en conflit peuvent avoir des besoins, intérêts ou craintes similaires ◇ ceci peut être un bon point de départ pour des activités de médiation, de cohésion sociale, etc.

ACTEURS	SA POSITION PAR RAPPORT A LA CAUSE	SON INTÉRÊT	SES BESOINS	SES CRAINTES

## OUTIL 8: APPROCHE SMARTER

**Spécifiques et Simples** : soyez précis dans l'élaboration de vos objectifs ; s'ils sont trop vagues ou génériques, on aura l'impression qu'ils sont inatteignables.

**Mesurables** : vos objectifs doivent pouvoir se mesurer et être quantifiés, pour s'ancrer concrètement dans la réalité du marché de l'entreprise.

**Ambitieux et Accessibles** : ils doivent aussi être accepté par les employés, dirigeants et collaborateurs, pour obtenir leur soutien et leur implication, et pour que tous fournissent les efforts nécessaires à leur réalisation : c'est là la première source de motivation.

**Réalistes** : il faut s'assurer que vos objectifs soient réalisables et que toutes les ressources nécessaires, qu'elles soient humaines ou financières, soient au rendez-vous ; sinon, le découragement prend le dessus et les objectifs ne sont généralement pas atteints.

**Temporels** : la réalisation de vos objectifs doit être délimitée dans le temps ; dans le cas contraire, il devient impossible de bien planifier ses actions et ses investissements.

**Évaluables** : en cours de route, il faut prendre le temps d'évaluer vos actions afin de voir si vous êtes ou quelques jours en phase avec vos objectifs.

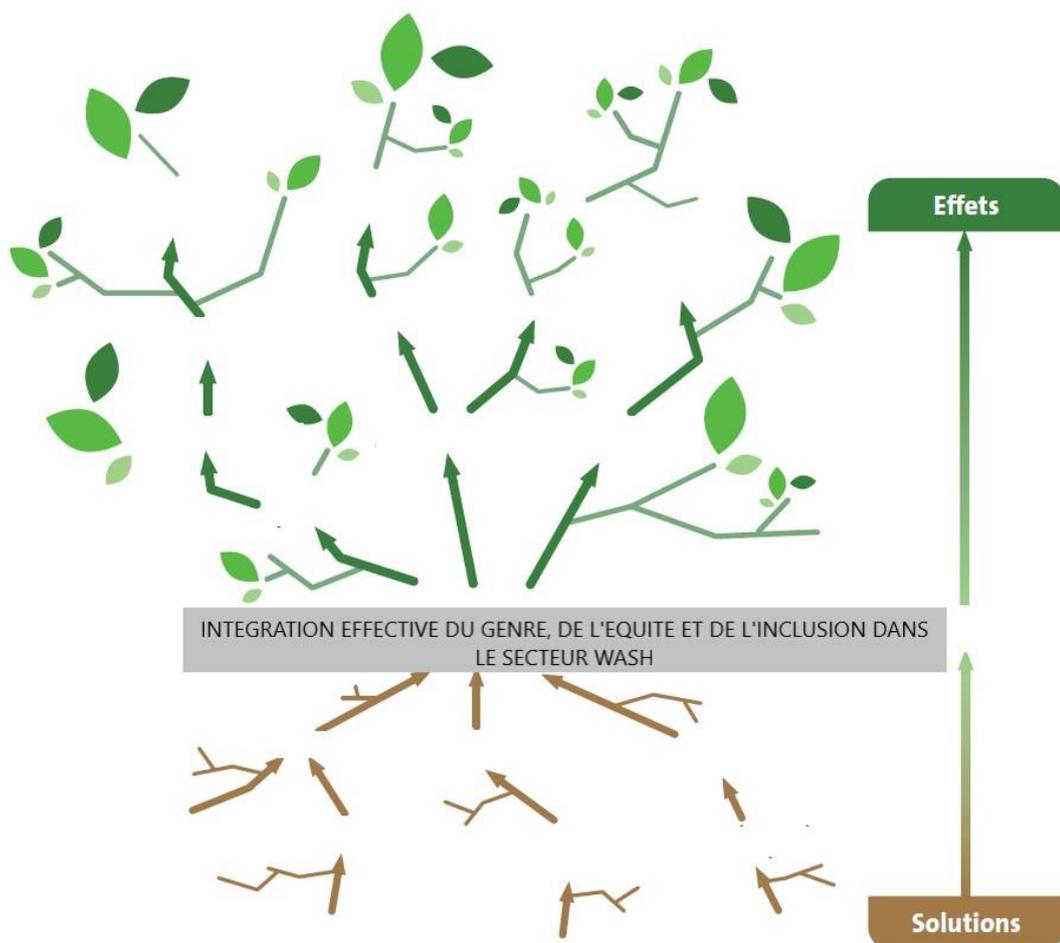
**Révisables** : si la trajectoire change, peu importe la raison, vous devez être en mesure de vous adapter et de réviser votre plan d'action.



## OUTIL 9 : L'ARBRE À SOLUTION

Reformulez le problème en buts à atteindre pour démarrer l'exercice de **l'arbre à solutions**. Pour chacune des causes qui ont été identifiées, trouvez une solution potentielle et inscrivez-la dans l'arbre à solutions de la même manière que pour l'arbre à problèmes, en trouvant aussi les résultats des solutions. Que peut faire votre groupe pour résoudre le problème ? Qu'ont déjà fait les décideurs pour résoudre votre problème ? Envisagez des solutions souhaitables, mais tout de même réalistes.

Comme dans l'exercice précédent, identifiez les résultats escomptés si le but est atteint. Cette analyse vous permettra d'illustrer la chaîne logique reliant les solutions et les résultats attendus. Remaniez cette chaîne logique jusqu'à ce qu'elle soit cohérente.



## OUTIL 10 : IDENTIFICATION PARTIE PRENANTE (CIBLES & ALLIES)

**Les questions suivantes permettent de déterminer qui sont les cibles et avec qui peut-on nouer des alliances.**

Qui est susceptible de bénéficier des changements proposés (ex. : communautés locales, syndicats) ?

Qui pourrait être affecté négativement par les changements proposés ?

Qui a le pouvoir de faire changer les choses (ex. : décideurs, organismes, syndicats) ?

Qui se plaint du problème ?

Quels sont les groupes vulnérables pouvant être concernés par la démarche de plaidoyer ?

Qui sont les acteurs principaux et les acteurs secondaires par rapport au problème (ex. : organisations non gouvernementales, groupes religieux, médias, organisations internationales, donateurs) ?

Qui travaille sur le même problème ou propose une solution similaire ?

Qui est susceptible de minimiser l'enjeu et de s'opposer au changement proposé ?

Qui sont les détenteurs de droits (ex. : communauté locale) et qui sont les détenteurs d'obligations (ex. : gouvernement, fonctionnaires, autorités locales) ?

Quelles sont les relations entre les individus, les institutions et les groupes mentionnés dans les questions précédentes ?

Après identification, analyser les parties prenantes à l'aide de l'outil suivant qui est :

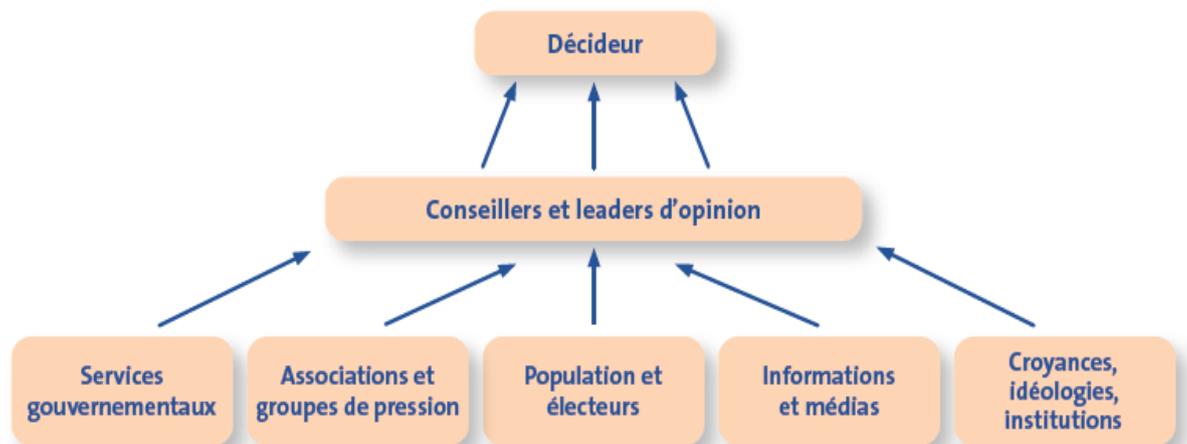
### La cartographie des parties prenantes

Catégories des parties prenantes	Organisation/groupe	Personnes clés dans le groupe	Intérêt /enjeux	Positionnement par rapport au problème
Personnes touchées				
Différentes communautés				
Gouvernements et décideurs				
Différents ministères				

Collectivités territoriales				
Organisations clés				
ONGs				
Médias				
Églises				
Organismes internationaux				
Donateurs				
ONG				
Institutions internationales				

### OUTIL 11 : influence mapping

Les parties prenantes qui exercent une grande influence sur le problème (c.-à-d. qui sont capables de changer une politique, de prendre une décision, de négocier) et qui considèrent le problème comme important seront les **cibles prioritaires** de votre action de plaidoyer. Ces parties prenantes peuvent être les détentrices de l'autorité officielle, mais également les personnes qui peuvent directement les influencer (ex. : proche, conseiller, médias, organisation non gouvernementale influente). Rappelez-vous que les décideurs ne décident pas seuls. Cela dit, il vaut la peine d'identifier les personnes qu'ils ont consulté avant de prendre leurs décisions.



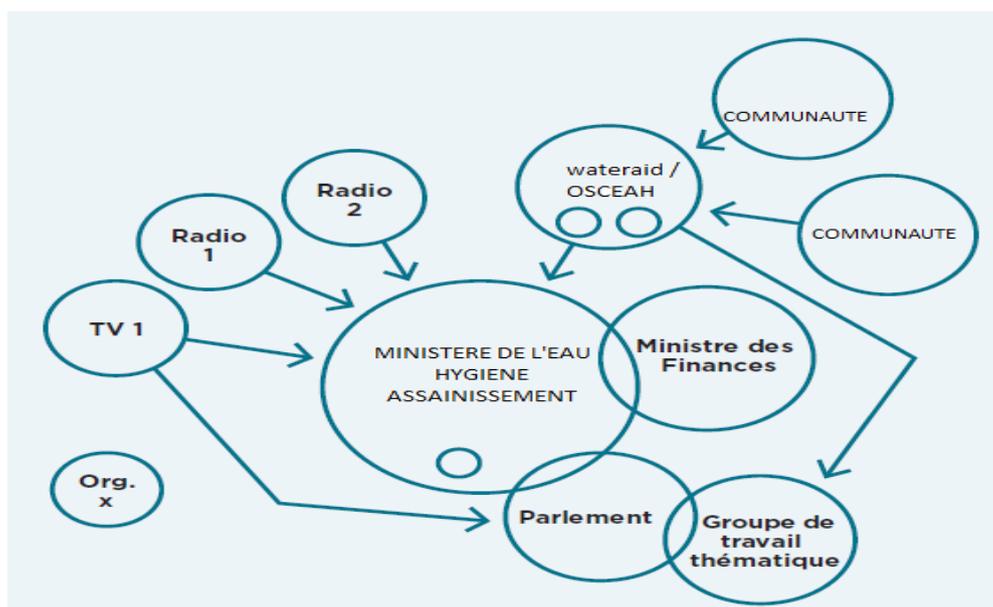
## Outil 12 : le graphe XY



## OUTIL 13 : diagramme de chapatis

Les diagrammes de CHAPATIS utilisent des cercles de différentes tailles pour traduire l'importance et le pouvoir relatifs des différents acteurs par rapport à une question donnée. Ils capturent la gamme de différents groupes présents dans un contexte précis ainsi que les principales autorités locales et les prestataires de services.

Les classements permettent d'explorer les relations entre ces parties prenantes et, parce qu'ils encouragent la participation et la discussion ainsi que la visualisation, ils donnent de bons résultats là où les degrés de participations sont faibles.



## OUTIL 12 : définition du message

Description des types de publics	Types de messages selon le type de public	Les bonnes façons de transmettre le message selon le public cible
<ul style="list-style-type: none"><li>- Faiseurs d'opinions</li><li>- Responsables d'élaboration de politiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Arguments détaillés basés sur des données concrètes</li><li>- Démonstration du lien entre le sujet, leur pouvoir et leur position</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Documents d'orientations détaillés</li><li>- Lettres</li><li>- Réunions</li></ul>
Groupes et individus intéressés à la question / au problème	<ul style="list-style-type: none"><li>- Explication de la demande et pourquoi</li><li>- Montrer les entraves au changement identifiées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bulletins information</li><li>- Article de journaux</li><li>- Dépliants</li></ul>
Le grand public	Histoires et messages simples faisant appel aux émotions pour faciliter la compréhension et le dialogue sur le sujet	<ul style="list-style-type: none"><li>- Employer des personnalités connues</li><li>- Par des témoignages</li><li>- ...</li></ul>

## OUTIL 13 : MOBILISATION DES RESSOURCES

### Types de ressources :

- Argent
- Expertises, mains d'œuvres
- Contributions en nature
- Soutiens administratifs
- Locaux pour les réunions
- Fournitures et équipements
- Temps
- etc.

## LES APPORTS

<b>Apports internes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Cotisations,</li><li>- Activités génératrices de revenus,</li><li>- Contributions en nature</li></ul>
<b>Apports externes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dons</li><li>- Legs</li><li>- Sponsoring</li><li>- Contributions sollicitées</li></ul>

## MOBILISATION DES FONDS

<b>1- Élaborer le budget</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définir les objectifs</li><li>- Lister les activités pour chaque objectif</li><li>- Déterminer comment réaliser les activités, quelles ressources utilisées, qu'elles sont les coûts</li><li>- Prévoir le coût de réalisation de chaque objectif</li><li>- Déterminer le budget prévu pour les dépenses</li></ul>
<b>2- Éclater le budget en objectifs de mobilisation de ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Lister les personnes et institutions à contacter (sources)</li><li>- Déterminer le montant de la demande financière recherchée auprès de chaque source</li></ul>
<b>3- Élaborer une stratégie de mobilisation des sources</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Étudier les programmes de chaque source de financement, ses points de vue sur le thème de plaidoyer, ses priorités et son processus décisionnel</li><li>- à définir la meilleure manière et le moment opportun pour contacter chaque source, la meilleure manière de présenter la proposition.</li></ul>
<b>4- Assurer le suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir le processus décisionnel du bailleur pour mieux l'influencer</li><li>- Donner des informations sur notre organisation, sa réputation, les réalisations des membres du groupe.</li><li>- Informer sur les progrès faits et comment le financement donné a contribué à la réussite du plaidoyer</li><li>- Chercher à comprendre le bailleur en cas de refus, puis négocier et garder le contact</li><li>- Développer les relations avec les bailleurs</li></ul>

## **OUTIL 14 : SUIVI ET ÉVALUATION**

Le suivi continu et ponctuellement, l'évaluation sont des moments d'arrêt et de réflexion quant à l'exécution d'une action de plaidoyer et la réalisation de ses résultats et de son objectif. Les informations doivent être suivies selon un processus permettant quatre étapes :

1. Collecte d'informations ;
2. Traitements d'informations ;
3. Analyse d'informations ;
4. Prise de décisions.

**TABLEAU RAPID tactique**

<b>CE QUE NOUS AVONS BESOIN DE SAVOIR</b>	<b>CE QU'ON A BESOIN DE FAIRE</b>	<b>COMMENT PROCÉDER</b>
<p><b>Politique</b></p> <p>Qui sont les décideurs ?</p> <p>Existe-t-il une demande en idées nouvelles de la part des décideurs ?</p> <p>Quelles sont les sources/forces de résistance ?</p> <p><b>Quel est le processus</b> d'élaboration des politiques ?</p> <p>Quels sont les possibilités et le calendrier concernant les contributions aux processus formels ?</p>	<p>Apprendre à connaître les décideurs, leur ordre du jour et leurs contraintes</p> <p>Identifier les partisans et opposants potentiels</p> <p>Rester tourné vers l'avenir et se préparer à saisir les occasions d'intervenir dans les processus réguliers d'élaboration de politiques générales</p> <p>Rester à l'affût des occasions inattendues d'influencer les politiques</p>	<p>Travailler avec les décideurs</p> <p>Chercher à obtenir des commandes de travaux</p> <p>Aligner les programmes de recherche sur les événements importants relatifs aux politiques générales</p> <p>Prévoir une réserve de ressources pour pouvoir passer rapidement à l'action et saisir les occasions d'influencer les politiques générales</p> <p>Prévoir suffisamment de temps et de</p> <p>Ressources</p>
<p><b>Preuves</b></p> <p>Quelle est la théorie actuelle ? Dans quelle mesure les preuves divergent-elles ?</p> <p>Quel type de données convaincra les décideurs ?</p> <p>Quels sont les propos du moment ?</p>	<p>Établir la crédibilité à long terme</p> <p>Fournir des solutions pratiques</p> <p>Établir la légitimité</p> <p>Préparer des arguments convaincants et présenter des options claires concernant les politiques générales</p> <p>Présenter les nouvelles idées dans le cadre de théories ou de contextes familiers</p> <p>Communiquer efficacement</p>	<p>Renforcer les programmes englobant des travaux de qualité</p> <p>Créer des projets de recherche-action et des projets pilotes qui démontrent les avantages de nouvelles approches</p> <p>Utiliser les approches participatives pour étayer la légitimité et la mise en œuvre</p> <p>Clarifier dès le début la stratégie et les ressources de communication</p> <p>Promouvoir la communication face à face</p>

<p><b>Liens</b></p> <p>Quelles sont les principales parties prenantes dans le discours de politique générale ?</p> <p>Quels sont les liens et les réseaux qui existent entre elles ?</p> <p>Qui sont les intermédiaires et quelle influence exercent-ils ?</p> <p>Dans quel camp sont-ils ?</p>	<p>Apprendre à connaître les autres parties prenantes</p> <p>Établir une présence dans les réseaux existants</p> <p>Construire des coalitions avec des parties prenantes de même sensibilité</p> <p>Mettre en place de nouveaux réseaux de politiques générales</p>	<p>Établir des partenariats entre chercheurs, décideurs et communautés</p> <p>Identifier des connecteurs de réseaux et des « commerciaux » de premier plan</p> <p>Utiliser les contacts informels</p>
<p><b>Influences extérieures</b></p> <p>Quels sont les principaux acteurs nationaux et internationaux dans le processus d'élaboration des politiques ?</p> <p>Quelle influence exercent-ils ?</p> <p>Quelles sont leurs priorités en matière d'aide ?</p> <p>Quels sont leurs mécanismes et leurs priorités en matière de recherche ?</p>	<p>Apprendre à connaître les acteurs nationaux et internationaux, leurs priorités et leurs contraintes à identifier les partisans potentiels, les personnalités influentes et les réseaux</p> <p>Établir la crédibilité suivre la politique générale des bailleurs et rester à l'affût des occasions d'influencer les politiques générales</p>	<p>Développer un volume important d'informations de référence sur les politiques des bailleurs</p> <p>Orienter les communications de manière à ce qu'elles correspondent aux priorités et au langage des bailleurs</p> <p>Tenter de travailler avec les bailleurs et chercher à obtenir des commandes de travaux</p> <p>Rester en contact régulier avec les personnalités influentes</p>